



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. Mme MARY ANN GLANDON
NOUVEL AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Vendredi 29 février 2008

Votre Excellence,

C'est un plaisir pour moi d'accepter les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique, et d'offrir mes vœux les plus cordiaux alors que vous assumez de nouvelles responsabilités au service de votre pays. Je suis certain que la connaissance et l'expérience née de votre participation féconde à l'œuvre du Saint-Siège se révéleront utiles à l'accomplissement de vos devoirs et enrichiront l'activité de la communauté diplomatique à laquelle vous appartenez désormais. Je vous remercie également des paroles cordiales que vous m'avez transmises de la part du Président George W. Bush au nom du peuple américain, tandis que je me réjouis déjà de ma visite pastorale aux Etats-Unis au mois d'avril.

Depuis l'aube de la république, l'Amérique a été, comme vous l'avez observé, une nation qui apprécie le rôle de la croyance religieuse dans la garantie d'un ordre démocratique fort et moralement sain. L'exemple de votre nation qui réunit des personnes de bonne volonté, indépendamment de leur race, de leur nationalité ou de leurs croyances, dans une vision partagée et dans une recherche disciplinée du bien commun, a encouragé beaucoup de nations plus jeunes dans leurs efforts visant à créer un ordre social harmonieux, libre et juste. Aujourd'hui, ce devoir de réconcilier unité et diversité, de forger une vision commune et de recueillir l'énergie morale pour la mettre en œuvre, est devenu une priorité urgente pour toute la famille humaine, toujours plus consciente de son interdépendance et de la nécessité d'une solidarité efficace pour répondre aux défis mondiaux et construire un avenir de paix pour les générations futures.

L'expérience du siècle passé, avec son lourd tribut de guerre et de violence, qui a culminé dans

l'extermination programmée de peuples entiers, a rendu évident que l'avenir de l'humanité ne peut dépendre du pur compromis politique. Ce doit être plutôt le fruit d'un consensus plus profond, basé sur la reconnaissance de vérités universelles, enracinées dans la réflexion mesurée des postulats de notre humanité commune (cf. *Message à l'occasion de la Journée mondiale de la paix 2008*, n. 12). La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, dont nous célébrons cette année le LX anniversaire, a été la produit de la conviction partagée à travers le monde du fait qu'un ordre mondial juste ne peut s'appuyer que sur la reconnaissance et sur la défense de la dignité et des droits inviolables de tous les hommes et de toutes les femmes. Cette reconnaissance, à son tour, doit motiver toutes les décisions relatives à l'avenir de la famille humaine et de tous ses membres. J'ai confiance dans le fait que votre pays, fondé sur la vérité évidente que le Créateur a doté chaque être humain de certains droits inaliénables, continue à trouver dans les principes de la loi morale commune, consacrée dans ses documents fondateurs, une orientation sûre pour exercer sa conduite au sein de la Communauté internationale.

La constitution d'une culture juridique mondiale inspirée des plus hauts idéaux de justice, de solidarité et de paix exige un engagement ferme, une espérance et une générosité de la part de chaque nouvelle génération (cf. *Spe salvi*, n. 25). J'apprécie votre référence aux efforts significatifs engagés par l'Amérique pour élaborer des méthodes créatives en vue de soulager les problèmes graves que tant de nations et de populations du monde doivent affronter. La construction d'un avenir plus sûr pour la famille humaine signifie avant tout œuvrer pour le développement intégral des peuples, en particulier au moyen de l'offre d'une assistance médicale appropriée, l'élimination des pandémies comme le S.I.D.A., de plus larges possibilités d'éducation pour les jeunes, la promotion des femmes et le frein mis à la corruption et à la militarisation qui soustraient des ressources précieuses à beaucoup de nos frères et sœurs dans les pays les plus pauvres. Le progrès de la famille humaine est mis en danger non seulement par la plaie du terrorisme international, mais aussi par certaines menaces contre la paix telles que le rythme croissant de la course aux armements et les tensions persistantes au Moyen-Orient. Je profite de cette occasion pour exprimer l'espoir que des négociations patientes et transparentes conduisent à la réduction et à l'élimination des armes nucléaires et que la récente Conférence d'Annapolis soit la première étape d'une série d'initiatives en vue d'une paix durable dans la région. La résolution de ces problèmes et de problèmes semblables requiert un engagement et une confiance dans l'action des organismes internationaux, comme l'Organisation des Nations unies, qui sont par leur nature en mesure de promouvoir un dialogue et une compréhension authentiques, de réconcilier les opinions divergentes et de développer des politiques et des stratégies multilatérales en mesure d'affronter les nombreux défis de notre monde complexe et en rapide mutation.

Je ne peux manquer d'observer avec gratitude l'importance que les Etats-Unis ont attribuée au dialogue interreligieux et interculturel comme force concrète au service de la paix. Le Saint-Siège est persuadé du grand potentiel spirituel représenté par ce dialogue, notamment à propos de la promotion de la non-violence et du refus d'idéologies qui manipulent et défigurent les religions à des fins politiques et qui justifient la violence au nom de Dieu. Le prix que le peuple américain a

toujours accordé à travers l'histoire au rôle de la religion dans la formation du débat public et dans l'éclairage de la dimension morale intrinsèque des questions sociales - un rôle parfois contesté au nom d'une compréhension limitée de la vie politique et du débat public - se manifeste dans les efforts d'un grand nombre de vos concitoyens et de responsables du gouvernement pour garantir une protection légale au don divin de la vie de la conception à la mort naturelle et la sauvegarde de l'institution du mariage, reconnu comme union stable entre un homme et une femme, ainsi que de l'institution de la famille.

Madame l'Ambassadeur, au moment où vous assumez vos hautes responsabilités au service de votre pays, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour le succès de vos actions. Soyez assurée de la disponibilité des bureaux du Saint-Siège pour vous aider et vous soutenir dans l'accomplissement de vos devoirs. J'invoque de tout cœur sur vous, sur votre famille et sur tout le bien-aimé peuple américain, les Bénédiction de Dieu, de sagesse, de force et de paix.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n°10, p.6.*

La Documentation catholique n°2400 p.352-354.